

3.0 Objectif de l'étape II

L'objectif principal des composantes de l'étape II de ce projet était d'analyser les renseignements recueillis au cours de l'étape I, de déterminer où le

processus d'intégration avait besoin d'améliorations et d'obtenir un consensus des intervenants sur des solutions possibles.

4.0 Méthodologie et structure

Afin d'atteindre l'objectif mentionné à la section 3.0, il fallait une solide structure de comités et une méthodologie détaillée en raison de la nature générale des renseignements à analyser. L'étape I a porté sur chacun des aspects de l'expérience des PFGE, c'est-à-dire depuis les premiers pas dans le processus d'immigration, jusqu'à l'établissement au Canada, à l'attribution d'un permis et à l'obtention d'un emploi, sans compter tous les éléments touchant à la culture et à la langue. Au cours de l'étape II, il a fallu trier ces renseignements, les analyser, les valider, les classer par ordre de priorité et en tirer des conclusions.

Pour ce faire, le comité directeur a créé des sous-comités axés sur chacune des problématiques cernées au cours de l'étape I (voir l'annexe A). Elles ont été rassemblées sous cinq bannières différentes, lesquelles ont ensuite donné leur nom à ces sous-comités : la recherche, l'accès à l'information, les employeurs et l'emploi, l'attribution de permis, et la langue et la culture. Les sous-comités ont ensuite raffiné leurs champs d'analyse au cours de l'élaboration des plans de travail (voir un modèle de plan de travail à l'annexe B); ces plans de travail ont été régulièrement mis à jour en vue d'orienter les travaux des membres des sous-comités. L'annexe C dresse la liste complète des membres et des présidents des sous-comités.

Principes de base

En raison de la complexité du travail, il fallait que le comité directeur et ses sous-comités s'appuient sur un ensemble de principes fondamentaux afin d'orienter leurs efforts. Le groupe a accepté ces principes qui ont ensuite été utiles pour diriger les discussions des membres des sous-comités (voir l'annexe D).

Collaboration

Étant donné l'interdépendance de ces problématiques, les membres des sous-comités ont dû faire preuve d'une grande capacité de communication entre eux. Tandis que le gestionnaire de projet étiquetait les domaines de collaboration possible lors du déroulement de l'étape II, on a créé un comité de présidents afin de s'assurer que le projet ne se gérait pas en « silos » et qu'on exploitait les synergies quand il le fallait. Veuillez vous reporter à la liste des membres du Comité de présidents à l'annexe C.

Consultations

Le souci des consultations qui imprègne son processus constitue l'un des principes directeurs du projet *De la considération à l'intégration* – ainsi qu'une des caractéristiques qui distinguent ce projet d'autres projets semblables. Le comité directeur comptait des représentants d'un certain nombre de groupes d'intervenants (c'est-à-dire, les organismes de réglementation, les groupes d'établissement, les PFGE, les universités et tous les paliers de gouvernement) et les sous-comités ont cherché activement à recruter de nouveaux membres, y compris des PFGE afin de s'assurer que tous les points de vue étaient représentés dans les recommandations finales. De plus, bon nombre de sous-comités ont dirigé des groupes de discussion et tenu des tables rondes et des entrevues. Toutes ces contributions se reflètent dans les recommandations finales. Veuillez consulter le résumé du processus de consultations à l'annexe E.

B

Annexe B : **Modèle de plan de travail**

B

Sous-comités - De la considération à l'intégration

Étape II - Réunion de présentation - le 24 septembre 2003

1.0 OBJECTIF

Nous avons proposé un objectif pour chaque sous-comité mais vous pouvez le modifier si nécessaire.

Sous-comité de la recherche et de la collecte de données –

il détermine comment et par qui les données peuvent être recueillies afin de mieux comprendre les personnes formées en génie à l'étranger (PFGE) et d'établir un meilleur profil de celles-ci.

Sous-comité des points de contact et de l'accessibilité à l'information –

il détermine comment la profession peut mieux communiquer avec les PFGE étant donné les nombreux points de contact avec diverses agences qui sont à la disposition des PFGE avant, pendant et après leur immigration.

Sous-comité des employeurs et de l'emploi –

il détermine le rôle que les employeurs et les organisations patronales peuvent jouer dans l'intégration efficace des PFGE.

Sous-comité de l'attribution de permis –

il détermine ce qui pourra rendre le processus d'attribution de permis plus uniforme et transparent pour les PFGE.

Sous-comité de la formation en langue et culture organisationnelle –

il détermine comment la profession peut aider les PFGE à obtenir les compétences linguistiques nécessaires et à comprendre le contexte canadien dans le but de bien s'intégrer dans le domaine du génie au Canada.

L'objectif de notre sous-comité est :

3.0 ACTIVITÉS PRINCIPALES

Veillez remplir le formulaire suivant, qui peut vous aider à élaborer le plan d'action de votre sous-comité :

A) Votre sous-comité ne possède-t-il pas certaines compétences ou manque-t-il d'expérience? Devons-nous recruter d'autres membres?

Le cas échéant, quels noms sont proposés?

Qui est responsable de communiquer avec ces personnes?

Remarque au comité : avant que les nouveaux membres proposés ne soient convoqués, leur nom doit être envoyé à Robyn, puis soumis à Darrel, Marie et Deborah; le recrutement de nouveaux membres au sous-comité a des conséquences financières.

B) Devons-nous faire des recherches supplémentaires?

Le cas échéant, quelles questions doit-on poser?

Devons-nous sous-traiter le travail ou pouvons-nous parler à nos personnes-ressources afin de rassembler les renseignements nécessaires?

C) Devons-nous collaborer avec un autre organisme pour faire avancer cette question?

Le cas échéant, quel est cet organisme?

Quels sont, actuellement, leur avis et leur rôle en ce qui concerne cette question?

Qui communiquera avec le dirigeant de cet organisme?

Que demanderons-nous à l'organisme de faire?

Remarque au comité : toute communication prévue avec d'autres organismes doit être signalée à Robyn, puis examinée par Darrel, Marie et Deborah avant de lancer l'invitation; le partenariat a des conséquences sur le plan des finances et des politiques.

D) Quels modèles ou processus devons-nous analyser?

Qui, au sein de notre sous-comité, s'occupera de ce travail, et quand présentera-t-il un rapport?

E) En résumé, le plan d'action de notre sous-comité est le suivant :

Nous allons _____

en _____ {c'est-à-dire en faisant de la recherche/en parlant avec/
en réalisant une étude} au cours des _____ prochains mois.

f) Nous estimerons avoir accompli avec succès notre travail de sous-comité si :

Avant de pouvoir commencer notre travail, nous devons régler les questions administratives suivantes (s'il y en a) :

4.0 ÉCHÉANCIER

Il est important que votre sous-comité attribue des responsabilités et établisse un échéancier qu'il doit suivre. Afin de vous aider dans cette tâche, voici l'échéancier complet de l'étape II :

ÉTAPE II – Plan d'action

(septembre 2003-juillet 2004)

1	Réunion de présentation de l'étape II	<i>septembre 2003</i>
2	Réunion du Comité des présidents afin de déterminer tout chevauchement et de confirmer les plans de travail	<i>au début octobre 2003</i>
3	Réunion du Sous-comité de la recherche pour déterminer la recherche nécessaire	<i>au début octobre 2003</i>
4	Évaluation et analyse des pratiques exemplaires, des lacunes, des étapes clés, des obstacles et des domaines à améliorer; élaboration de modèles et formulation de recommandations	<i>octobre-novembre 2003</i>
5	Exploration des programmes et des domaines de service auprès desquels les organismes de réglementation pourraient trouver des ressources et des spécialistes	<i>octobre-décembre 2003</i>
6	Consultation des principales parties intéressées, dont les organismes de réglementation et les PFGÉ, afin de mettre à l'essai les principales recommandations	<i>janvier-février 2004</i>
7	Rencontre de tous les membres du comité directeur de façon à ce que chaque sous-comité puisse présenter ses recommandations à des fins d'examen et de discussion	<i>février 2004</i>
8	Recommandation de l'infrastructure nécessaire qui garantira des programmes efficaces et autosuffisants à long terme	<i>mars 2004-avril 2004</i>
9	Organisation d'une consultation finale avec les organismes de réglementation et poursuite de la mise en place d'un consensus pour le plan d'action et le développement d'une infrastructure durable à l'appui des plans	<i>mai-juin 2004</i>
10	Finalisation du rapport de l'étape II	<i>juillet 2004</i>
11	Début de la mise en œuvre	<i>automne 2004</i>

B

Annexe B : Modèle de plan de travail



Annexe C : Comités

COMITÉ DIRECTEUR

Darrel J. Danyluk, P.Eng.,

PRÉSIDENT

Directeur général

Calgary Center for Innovative Technology
University of Calgary

Chris Bolland

Gestionnaire politique

Reconnaissance des titres

de compétence étrangers

Ressources humaines et Développement
des compétences Canada

M. G. (Ron) Britton, Ph. D., P.Eng.

Doyen adjoint – Design Education

Faculty of Engineering

University of Manitoba

Luce Charbonneau

Conseillère principale en politiques

Direction générale de la sélection

Citoyenneté et Immigration Canada

Brian George, P.Eng.

Gestionnaire, bureau de Yellowknife

A. D. Williams Engineering Inc.

Zaki Ghavitian, ing.

Chef, Programmation et contrôle des coûts

Hydro-Québec

Digvir S. Jayas, Ph. D., P.Eng.

Vice-président adjoint – Research

University of Manitoba

Marie Lemay, ing.

Chef de la direction

Conseil canadien des ingénieurs

Abigail Lixfeld

Analyste

Reconnaissance des titres

de compétence étrangers

Ressources humaines et Développement

des compétences Canada

Shamira Madhany

Directrice, Direction des collègues

Ministère de la Formation et

des Collèges et Universités

Gouvernement de l'Ontario

Paul Martin, P.Eng.

Gestionnaire de projet et ingénieur

Zeton Inc.

Membre du conseil de l'Ontario Society
of Professional Engineers

Jane McGinn, P.Eng.

Directeur, Student Affairs

St. Thomas University

Danuszia Mordasiewicz

Analyste

Ressources humaines et Développement

des compétences Canada

Ximena Munoz

Directeur, Settlement and Labour

Market Services Branch

Manitoba Labour and Immigration

Ratna Omidvar

Directeur général

Maytree Foundation

Dennis K. Paddock, P.Eng.

Directeur général et registraire

Association of Professional Engineers

and Geoscientists of Saskatchewan

Maximus H. Perera, P.Eng.

Membre

Experience Requirements Committee

Professional Engineers Ontario

Gillian Pichler, P.Eng.

Directeur, Registration

Association of Professional Engineers

and Geoscientists of British Columbia

Michael R. Price, P.Eng.

(remplace Norm Williams, P.Eng.)

Registraire adjoint

Licensing and Registration

Professional Engineers Ontario

Marie-Diane Rousseau

Agent de recherche et de planification
socio-économique

Direction des politiques et programmes
de francisation

Ministère des Relations avec
les citoyens et de l'Immigration,
gouvernement du Québec

Martin Savard

Conseiller en intégration des immigrants

Direction des politiques et programmes
d'intégration

Ministère des Relations avec
les citoyens et de l'Immigration,
gouvernement du Québec

Nigel Shrive, P.Eng.

Professeur, Civil Engineering

University of Calgary

Philip W. Sunderland, P.Eng.

Ingénieur-conseil

Sunderland Consultants

W. R. (Bill) Sutherland, P.Eng.

Vice-président principal

Jacques Whitford/Dexter Harbour

Solutions

R. S. Tenove, P.Eng.

Président

R. S. Tenove Professional Services

Kim Walker

Directeur

Kim Walker Community and

Environment

Deborah Wolfe, P.Eng.

Directeur, Éducation,

diffusion et recherche

Conseil canadien des ingénieurs

Robyn Osgood

(gestionnaire du projet)

Associé, Blueprint Public Relations

COMITÉ DES PRÉSIDENTS

M. G. (Ron) Britton, Ph. D., P.Eng.

Doyen adjoint – Design Education
Faculty of Engineering
University of Manitoba

Darrel J. Danyluk, P.Eng.

Directeur général
Calgary Center for Innovative Technology
University of Calgary

Digvir S. Jayas, Ph. D., P.Eng.

PRÉSIDENT
Vice-président adjoint – Research
University of Manitoba

Marie Lemay, ing.

Chef de la direction
Conseil canadien des ingénieurs

Abigail Lixfeld

Analyste
Reconnaissance des titres
de compétence étrangers
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada

Maximus H. Perera, P.Eng.

Membre
Experience Requirements Committee
Professional Engineers Ontario

Gillian Pichler, P.Eng.

Directeur – Registration
Association of Professional Engineers
and Geoscientists of British Columbia

W. R. (Bill) Sutherland, P.Eng.

PRÉSIDENT
Vice-président principal
Jacques Whitford/Dexter Harbour
Solutions

R. S. Tenove, P.Eng.

Président
R. S. Tenove Professional Services

Deborah Wolfe, P.Eng.

Directeur, Éducation,
diffusion et recherche
Conseil canadien des ingénieurs

MEMBRES DES SOUS-COMITÉS

Recherche/collecte de données/évaluation

M. G. (Ron) Britton, Ph. D., P.Eng.

PRÉSIDENT
Doyen adjoint – Design Education
Faculty of Engineering
University of Manitoba

Chris Bolland

Gestionnaire politique
Reconnaissance des titres
de compétence étrangers
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada

Nigel Shrive, P.Eng.

Professeur, Civil Engineering
University of Calgary

Karen Martinson

Gestionnaire, Recherche et évaluation
Conseil canadien des ingénieurs

Accès à l'information, langue et culture

R. S. Tenove, P.Eng.,

PRÉSIDENT
R. S. Tenove Professional Services

Marc Bourgeois

Directeur, Communications et affaires
publiques
Conseil canadien des ingénieurs

Luce Charbonneau

Conseillère principale en politiques
Direction générale de la sélection
Citoyenneté et Immigration Canada

Zaki Ghavitian, ing.

Chef, Programmation et contrôle des coûts
Hydro-Québec

Abigail Lixfeld

Analyste
Reconnaissance des titres
de compétence étrangers
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada

Shamira Madhany

Directrice, Direction des collèges
Ministère de la Formation et
des Collèges et Universités
Gouvernement de l'Ontario

Jane McGinn, P.Eng.

Directeur, Student Affairs
St. Thomas University

Danuszia Mordasiewicz

Analyste
Ressources humaines et Développement
des compétences Canada

Maximus H. Perera, P.Eng.

Membre
Experience Requirements Committee
Professional Engineers Ontario

MEMBRES DES SOUS-COMITÉS

Marie-Diane Rousseau

Agent de recherche et de planification socio-économique
Direction des politiques et programmes de francisation
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, gouvernement du Québec

Carlos F. Sebastian

Membre de PROMPT et de TRIEC

Kirsten Williams

Conseillère principale en programmes et politiques
Ministère de la Formation et des Collèges et Universités
Gouvernement de l'Ontario

Saeed Ziaee, P.Eng.

Gestionnaire, Développement de produits
Intelligent Engineering Solutions Inc.

Shuhua Zhou, Ph. D., P.Eng.

Groupe Énergie
SNC-Lavalin Inc.

Employeurs/emploi

W. R. (Bill) Sutherland, P.Eng.

PRÉSIDENT
Vice-président principal
Jacques Whitford/Dexter Harbour Solutions

Gurmeet Bambrah, Ph. D.

Coordonnateur, Engineering Access Council for Access to the Profession of Engineering

Noreen E. Calderbank, P.Eng.

Gestionnaire, Prelicensing Programs
Professional Engineers Ontario

Kyle Fawcett

Coordonnateur de projet, Immigration
Le Conseil canadien des ressources humaines de l'industrie de l'environnement

Brian George, P.Eng.

Gestionnaire, bureau de Yellowknife
A. D. Williams Engineering Inc.

Denis Isabel, Ph. D., ing.

Président
Experts Enviroconseil Inc.

Hanan Jibry, P.Eng.

Directeur, Professional Development
Ontario Society of Professional Engineers

Lianna Mah, P.Eng.

Gestionnaire, Strategic Development
Associated Engineering Group Ltd.

Paul Martin, P.Eng.

Gestionnaire de projet et ingénieur
Zeton Inc.
Membre du conseil de l'Ontario Society of Professional Engineers

Ratna Omidvar

Directeur général
Maytree Foundation

Dilip Parikh, P.Eng.

Ingénieur-concepteur expert
Hydro One Networks Inc.

Martin Savard

Conseiller en intégration des immigrants
Direction des politiques et programmes d'intégration
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, gouvernement du Québec

Philip W. Sunderland, P.Eng.

Ingénieur-conseil
Sunderland Consultants

Processus d'attribution de permis

Digvir S. Jayas, Ph. D., P.Eng.

PRÉSIDENT
Vice-président adjoint – Research
University of Manitoba

Yves E. Beaudin

Coordonnateur national
Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)

Marie Carter, P.Eng.

Directeur, Affaires professionnelles et internationales
Conseil canadien des ingénieurs

Ximena Munoz

Directeur
Settlement and Labour Market Services Branch
Manitoba Labour and Immigration

Dennis K. Paddock, P.Eng.

Directeur général et registraire
Association of Professional Engineers and Geoscientists of Saskatchewan

Michael R. Price, P.Eng.

(remplace Norm Williams, P.Eng.)
Registraire adjoint
Licensing and Registration
Professional Engineers Ontario

Gillian Pichler, P.Eng.

Directeur – Registration
Association of Professional Engineers and Geoscientists of British Columbia

Crisaldo Salazar

Ajusteur-monteur, électronique
Xantrex Technology

C

Annexe C : Comités

D

Annexe D : Énoncé de principes –

De la considération à l'intégration, étape II

Un certain nombre de principes peuvent guider nos initiatives, qui visent à *favoriser l'embauche et l'obtention du permis des personnes formées en génie à l'étranger* (PFGE). L'adoption de ces principes fournit une base qui permet de progresser, que ce soit dans la recherche, dans la restructuration des processus ou dans la planification des communications. Les principes essentiels font partie intégrante de l'initiative et ne sont pas modifiables. Les autres principes peuvent faire l'objet de discussions. Ces principes sont les suivants :

PRINCIPES ESSENTIELS :

1. **Maintien des normes professionnelles et techniques** (ne peut pas être modifié);
2. **Intervention active : modification du système pour une intégration plus efficace des PFGE** (nous convenons que la profession, l'économie canadienne et la société tireront profit d'une intégration plus efficace des PFGE. Cela mérite une intervention active afin de mettre en place des changements de structure);
3. **Des processus transparents et rationalisés, entre autres le processus d'attribution de permis** (nous reconnaissons que les processus peuvent être améliorés);
4. **Équité et impartialité envers les PFGE et les ingénieurs actuellement en exercice;**
5. **Participation, engagement et soutien de toutes les parties intéressées**, dont les PFGE elles-mêmes et le plein engagement des organismes d'attribution de permis, en plus des gouvernements, des agences facilitant l'établissement, des employeurs et d'autres associations (nous convenons qu'il doit y avoir consultation en cas de modification des processus);
6. **Les résultats doivent être durables, c'est-à-dire pratiques et accessibles.**

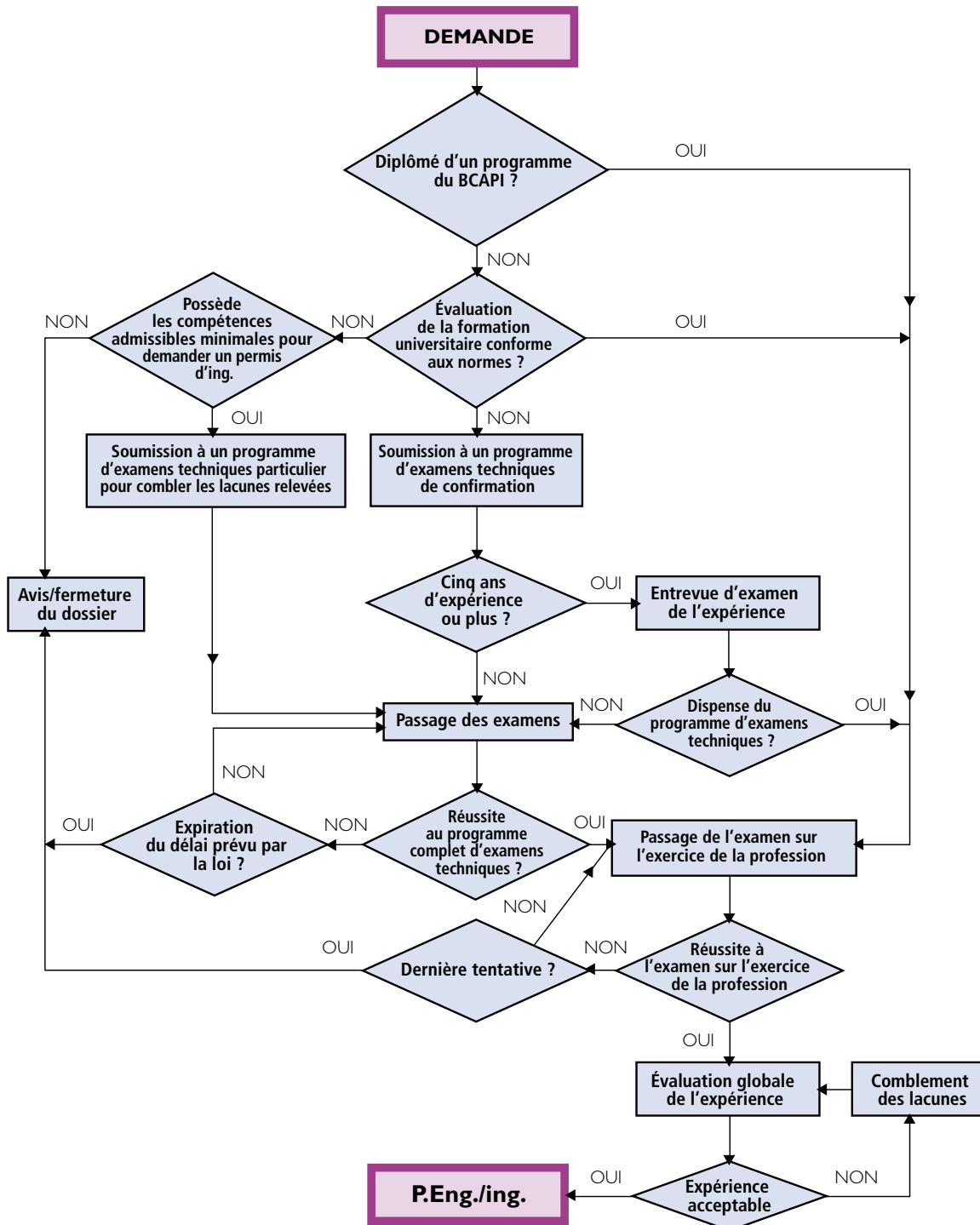
Les deux points suivants ne sont pas considérés comme des principes, mais ils peuvent être des moyens d'action à tenir compte par les sous-comités :

7. **Une meilleure qualité et lisibilité ainsi qu'un accès simplifié aux renseignements pour les PFGE; cela signifie également qu'il faut communiquer avec les PFGE de façon proactive** (nous admettons que de meilleurs renseignements fournis tôt favoriseront l'embauche d'une personne et l'obtention de son permis);
8. **Facilitation de l'acculturation et de l'intégration** dans la population active canadienne (nous convenons que même une personne ayant une formation professionnelle et technique pertinente peut avoir besoin d'en savoir plus au sujet de l'exercice de la profession au Canada).

D

E Annexe E : Tableau du processus d'attribution de permis

PROCESSUS ACTUEL D'ATTRIBUTION DE PERMIS



E

Annexe E : Tableau du processus d'attribution de permis

MODIFICATIONS À COURT TERME

A V A N T L A D E M A N D E

Renseignements à l'intention des demandeurs potentiels
Exigences relatives à l'attribution du permis.
Explication du concept d'autoréglementation.
Renseignements sur le marché du travail, le fait que le permis ≠ emploi

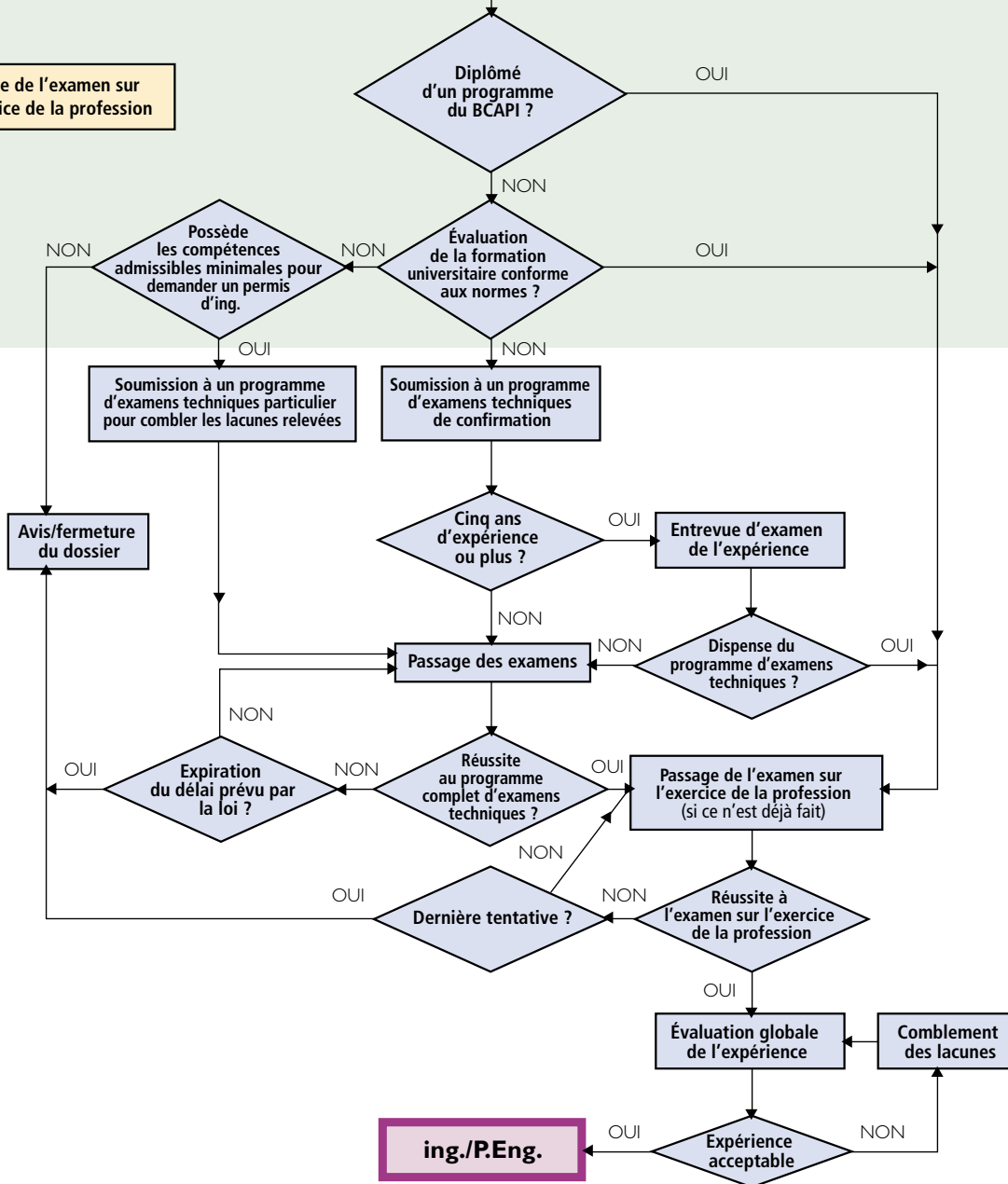
Compétences linguistiques
Obtenir les résultats du test normalisé avant de demander le permis.

DEMANDE

Passage de l'examen sur l'exercice de la profession

PEUT ÊTRE PASSÉ N'IMPORTE QUAND APRÈS LA PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

DANS LE PAYS D'ORIGINE OU AU CANADA



Annexe E : Tableau du processus d'attribution de permis